



Municipalité de L'Ascension

Camp de jour 2020

Procédure d'inscription particulière relative à la COVID-19

Étant donné la situation actuelle et afin de respecter les ratios animateur/enfants décrétés par la Santé publique, nous devons limiter le nombre de places disponibles pour le camp de jour de cet été. En ce sens, voici la procédure qui sera appliquée cette année :

- 1) Vous devez compléter le formulaire d'inscription disponible sur notre site internet au www.municipalite-lascension.qc.ca (onglet loisirs et culture/camp de jour) et le retourner par courriel au informationsgenerales@municipalite-lascension.qc.ca ou en utilisant la fente de la porte du bureau municipal (59, rue de l'hôtel-de-ville), **mais sans défrayer immédiatement les coûts d'inscription**

- 2) Après la période d'inscription (du 2 au 12 juin 2020), si les inscriptions sont plus nombreuses que le nombre d'enfants que nous pouvons accueillir, nous prioriserons :
 1. Le ou les enfant(s) résident(s), dont le formulaire d'inscription est complété, et dont les deux parents (ou un parent monoparental) travaillent dans des services décrétés essentiels par le gouvernement provincial ;
 2. Le ou les enfant(s) résident(s), dont le formulaire d'inscription est complété, et dont les deux parents (ou un parent monoparental) travaillent et qui ont besoin du camp de jour pour continuer à travailler ;
 3. Les autres enfants résident(s) dont le formulaire d'inscription est complété, et ce selon la date de réception des demandes au bureau municipal

- 3) Si votre enfant est admis au camp de jour, nous communiquerons avec vous afin de procéder au paiement des frais d'inscription et vous faire parvenir les informations nécessaires.